FRANKLIN TEMPLETON

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Franklin Euro Short-Term Money Market Fund

Catégorie I (acc) EUR[1] • ISIN LU0454936286 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds
La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin Euro Short-Term Money Market Fund (le « Fonds ») vise à préserver le capital tout en cherchant à optimiser la performance de l'investissement en euros à court terme. Le Fonds est un fonds du marché monétaire à court terme à valeur liquidative variable conformément à la Règlementation européenne sur les Fonds du marché monétaire.

Le Fonds adopte une stratégie de gestion active et investit principalement dans : des Instruments du marché monétaire de haute qualité tels que :

- des obligations à court terme de qualité supérieure émises par des gouvernements, des entités liées au gouvernement et des entreprises
- des billets de trésorerie émis par des sociétés de premier ordre
- des certificats de dépôt de banques prestigieuses

Le Fonds peut investir dans une moindre mesure :

- dans des contrats de mise/prise en pension
- en titrisation et en papiers commerciaux adossés à des actifs
- dans des dépôts et des équivalents de trésorerie
- des unités ou parts d'autres fonds monétaires à court terme (limitées à 10 % des actifs du Fonds).

Le Fonds investit exclusivement dans des titres libellés en euros dont l'échéance moyenne ne dépasse pas 397 jours.

L'indice de référence du Fonds est le EONIA Cash Index. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du Fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du Fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le Fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos parts chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

Obligations : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur' de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

Échéance : la date à laquelle l'émetteur d'une obligation doit rembourser le montant convenu initialement.

Profil de Risque et de Rendement



Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette catégorie d'actions en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des obligations à court terme de qualité supérieure et des instruments du marché monétaire émis en euros par tout gouvernement ou entreprise dans le monde. Ces titres se sont historiquement avérés très stables et prudents par nature.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur :

Risque de contrepartie : risque de défaut d'institutions financières ou de mandataires (lorsqu'ils jouent le rôle de contrepartie à des contrats financiers) dans l'exécution de leurs obligations, que ce soit en raison de leur insolvabilité, d'une faillite ou d'autres causes.

Risque de crédit : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

Risque de liquidité : Risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section "Prise en compte des risques" du prospectus actuel du fonds Franklin Templeton Investment Funds.

[1]Cette catégorie d'actions spécifique n'est ouverte qu'aux investisseurs institutionnels.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,23%

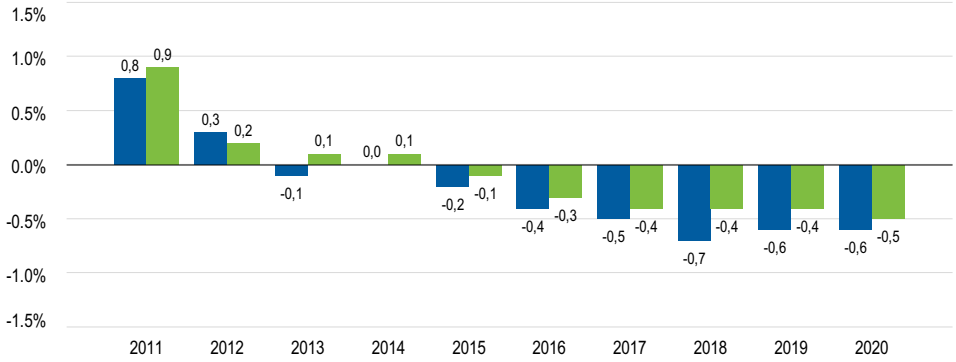
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non applicable

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2020. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) de même qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la catégorie d'actions en question.
- Le Fonds a été lancé en 2009.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Franklin Euro Short-Term Money Market Fund Catégorie I (acc) EUR
EONIA Cash Index

(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le Fonds (y compris des informations sur les autres parts du Fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréée au Grand-Duché de Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24/01/2021.